

## Le virus LGBT s'étend



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 27 mai 2020

Source [Le Salon Beige] En Allemagne, les « thérapies de conversion » dont le but est d'aider les jeunes à lutter contre des tendances contre-nature, seront interdites pour les mineurs dès l'été 2020. Ainsi en a décidé le Bundestag, le 7 mai. En France la même répression avance doucement, [avec un rapport parlementaire](#) destiné à se transformer un jour en loi. [Mais la loi votée en Allemagne va plus loin encore](#), déclarant illégal tout conseil de parent ou de psychologue donné à des jeunes pour les détourner de l'homosexualité.

Le ministre allemand de la Santé, le démocrate-chrétien Jens Spahn (CDU), s'est aligné sur l'idéologie du genre :

« Le terme thérapie est trompeur. Là où il n'y a pas de maladie, il n'y a pas besoin de thérapie ».

Inciter un jeune à inverser une attirance pour une personne de même sexe sera bientôt passible d'une peine pouvant aller jusqu'à un an de prison ou 30 000 euros d'amende. Même le conseil volontairement recherché par un jeune qui veut lutter contre de telles attirances est assimilé à un abus par celui qui le lui donne. Le parent, le psychologue, mais encore le prêtre ou le religieux qui essaierait d'éclairer la conscience de ce jeune tomberait dans l'illégalité, et ce au nom de la « protection de l'enfance » (sic).

Une victoire pour les lobbies homosexuels, qui porte atteinte non seulement au droit naturel et au droit des parents d'élever leurs enfants, mais aussi à la liberté de religion, puisque les prières dites de « délivrance », deviennent des « tentatives dangereuses » réprimées par la loi, lorsqu'il s'agit d'« inverser une attraction » envers une personne du même sexe.

“Pour vous ça ne change rien”, qu'ils disaient. Ben non : juste le visage bestial du totalitarisme qui s'invite au sein des familles. Si peu de chose.

27/05/2020 06:00